

dass Sie dann eine totale Krise in der Schweiz nicht werden vermeiden können. Zuerst sprach man von Stabilisierung, dann von Redimensionierung; vielleicht wird man in einigen Monaten ein deutsches Wort gebrauchen, und das wird von Vernichtung – mindestens von Vernichtung von Kapazitäten der Bauwirtschaft – sprechen. Umsatzrückgänge um 30 bis 50 Prozent vermag überhaupt keine Wirtschaftsgruppe zu ertragen, auch nicht die stärkste; um so mehr als die verbleibenden Aufträge nicht mehr kostendeckend sind.

Ich bin mir voll bewusst, dass jetzt alle zur Kasse gebeten werden. Ich bin mir auch bewusst, dass es nicht möglich ist, das Bauvolumen auf extrem hohem Niveau zu halten, wenn alle andere Branchen zum Handkuss kommen.

Wir werden uns damit abfinden müssen. Aber es muss irgendwo eine Grenze geben, und zwar eine Grenze, bei der nicht alle diese Leute brotlos werden, die mit Millionenbeträgen seitens der freien Wirtschaft und der öffentlichen Hand ausgebildet worden sind.

Es wird von Umschulung gesprochen. Ums Himmels willen, auf was wollen Sie diese Leute denn umschulen? Etwa zum Strassenbauarbeiter? Wir müssen dafür sorgen, dass mindestens das gute Kader erhalten werden kann. Das ist eine Aufgabe, bei der der Bund einfach mithelfen muss (trotzdem er jetzt etwas «muff» ist); unser Personal hat ein gewisses Anrecht darauf, dass die Wut, die sich gegen uns persönlich aufgestaut hat, nun nicht ihm gegenüber abreagiert wird. Es geht nicht an, einfach die Investitionen dermassen zu kürzen oder sogar auf Null zu senken.

Nun gibt es Leute, die behaupten, der abgelehnte Konjunkturartikel sei schuld daran, dass man heute nichts vorkehren könne. Lesen Sie einmal Artikel 31 der jetzigen Verfassung! Dort ist die klare Grundlage vorhanden für das, was man heute tun muss. Sollte dies einzelnen nicht ganz klar sein, möchte ich die Herren Verfassungsjuristen bitten, darüber Auskunft zu geben. Aber ich mache noch auf etwas anderes aufmerksam: Wir haben in diesem Hause während 30 Jahren... (Zeichen des Präsidenten wegen Ablaufens der Redezeit) Herr Präsident, ich bitte noch um 2 Minuten (sie werden bewilligt) ... Wohnbaukredite auf Grund des Familienschutzartikels gewährt. Das muss einfach auch gesehen werden, dass die Verfassung hier nicht so starr gehandhabt wurde.

Ferner wird gesagt, man könne kein Gesetz erlassen über Statistik. Dann sollte man wenigstens jene Statistiken auswerten, die heute vorhanden sind, das heisst man sollte die Wirtschaft einmal anfragen, ob sie bereit sei, die notwendigen Unterlagen zur Verfügung zu stellen. Sie werden überrascht sein, dass Sie dann gar kein Gesetz über Statistik brauchen.

Die Bekämpfung von Krise und Arbeitslosigkeit muss nun einfach vorgehen. Noch eine Bemerkung zum partnerschaftlichen Verhältnis auf dem Sektor Bau. Das ist heute dermassen angespannt, dass mir darüber Angst wird. Zuvor aber war es sehr gut. Ich muss hier ganz offen erklären: Die Baugewerkschaften haben nie unverschämte Forderungen gestellt. Auch die in diesem Jahr erhobenen Forderungen, die nur teilweise erfüllt wurden, waren nicht unverschämt; das muss auch einmal klar gesagt werden. Man darf nicht auf beiden Seiten nur die paar «Konjunkturritter» sehen, das heisst jenen, der von seinem Unternehmer mit dem Revolver in der Hand mehr Lohn verlangt, oder den anderen, der heute seinem Arbeiter nicht mehr die gesamtarbeitsvertraglich vereinbarten Zulagen ausbezahlt. Das macht mir heute Angst. Dazu wäre noch einiges zu sagen.

Lassen Sie mich zum Schluss festhalten: Geben Sie uns mindestens die Mittel, dass wir keine allzu grossen sozialen Spannungen bekommen; nur ein Idiot oder einer, der an einem Umsturz interessiert ist, kann sich darüber freuen, wenn wir in der Schweiz soziale Kämpfe auszutragen haben.

M. Aubert: Je ne reviendrai pas longtemps sur le vote du 2 mars 1975. Nous avons été battus, nous autres qui soutenions l'article conjoncturel, il vaut mieux l'avouer franchement. Il est inutile de dire que nous prendrons quand même les mesures que nous envisagions, en les fondant sur d'autres bases constitutionnelles; ce serait faire de la démocratie une farce. La vérité, c'est que nous avons proposé des compétences, qu'elles ont été refusées et que, par conséquent, certaines mesures ne pourront pas être prises, sauf dans des cas d'urgence.

Mais c'est autre chose qui, dans l'immédiat, me paraît inquiétant, j'aimerais parler de la situation de notre franc.

Je sais bien qu'on recommande souvent aux parlementaires d'éviter les répétitions, mais je crois qu'il y a des conseils qui sont difficiles à suivre et, aujourd'hui, celui-là, je n'ai pas du tout envie de le suivre. Je vais redire des choses qui ont déjà été dites et je vais taper une nouvelle fois sur un clou que d'autres ont martelé avant moi.

Vous vous rappelez la situation de départ. Soit un objet fabriqué en Suisse pour l'exportation, qui valait, en 1972, 43 francs, c'est-à-dire 10 dollars; aujourd'hui, ce même objet vaut 50 francs, ce qui signifie désormais 21 dollars: augmentation de 110 pour cent.

Si encore nos concurrents suivaient la même évolution (pensée peu élégante, mais combien naturelle)! Nous pouvons prendre l'exemple en marks allemands. En 1972, un objet de 35 marks, c'est-à-dire de 10 dollars; en 1975 un objet de 40 marks, c'est-à-dire de 17 dollars et demi; augmentation de 75 pour cent. 110 pour cent chez nous, 75 pour cent en Allemagne, à cause de la surévaluation du franc suisse.

Notre monnaie flotte, elle flotte haut, elle flotte seule.

Elle flotte depuis 1973. On ne pouvait pas faire autrement, c'est assez naturel, c'est le sort de la plupart des monnaies.

Elle flotte haut. Là non plus rien d'exceptionnel, c'est le sort de plusieurs monnaies.

Mais elle flotte seule, très haut, et alors cela, c'est terriblement suisse et c'est accablant.

Pas pour tout le monde, peut-être. Ce n'est pas accablant pour les acheteurs de certains biens importés, pour les acquéreurs de matières premières, par exemple pour ceux qui consomment du pétrole. C'est vrai qu'on se chauffe à meilleur marché. Mais il ne faut pas exagérer l'ampleur de cet avantage. Il y a beaucoup de contrats d'importation qui sont libellés en francs suisses, ce qui a pour conséquence qu'ici la hausse du cours ne profite qu'aux vendeurs.

Accablante, la situation ne l'est probablement pas non plus pour les banquiers et pour tous ceux qui tirent profit de la situation financière de notre pays. Ceux-là font des affaires, ils font sans doute de bonnes affaires.

Mais de l'autre côté, cela va mal; l'autre côté, vous le savez, c'est l'industrie d'exportation.

Nous ne vendons plus, nous travaillons pour le stock. Quand nous vendons, nous ne sommes même pas payés. Avec les conséquences qui en résultent pour les salaires, pour l'emploi et, indirectement, pour les rentrées fiscales.

Certains diront peut-être pour discréditer ce genre de propos: «C'est encore un Neuchâtelois qui parle de l'horlogerie.» A quoi je répondrai trois choses.

D'abord, il n'y a pas que les Neuchâtelois qui pratiquent l'horlogerie. Elle est aussi genevoise, vaudoise, biennoise; elle est jurassienne, soleuroise.

Et puis, il n'y a pas que l'horlogerie qui souffre. Demandez à la broderie, demandez au textile. Et la chimie! On me disait l'autre jour: «Quand le franc suisse monte de 1 pour cent, l'entreprise X. perd 10 millions.» La situation n'est pas très différente pour l'industrie des machines, dans laquelle les délais d'exécution des commandes sont pourtant plus longs; même cette industrie commence à avoir

des soucis et M. Rüegg, malgré son flegme bien connu n'a pas pu véritablement le contester.

Enfin, il n'y a pas que les exportateurs qui soient touchés. Voyez-vous, si l'exportation régresse, c'est tout, chez nous, qui est en recul. Ce sont les artisans, les petits commerçants, ce sont les paysans, ce sont les fonctionnaires. Imaginez un peu ce que serait la Suisse réduite à son seul marché intérieur! Bref, nous sommes tous les Neuchâtois, nous sommes tous des horlogers et, si vous n'acceptez pas cet apparemment, convenez au moins que nous sommes tous des exportateurs.

Il y a une deuxième objection à laquelle je suis sensible. On nous dira que les méventes actuelles sont dues plutôt qu'au franc, à la situation générale de l'industrie dans le monde. Je crois que c'est partiellement vrai et, dans la mesure où cela est vrai, eh bien, il ne nous reste plus qu'à subir, avec le monde entier, les effets de la récession. Je laisse aux économistes le soin de dire pour quelle part notre marasme actuel est dû à un repli universel, pour quelle part il est dû à la surévaluation du franc suisse. J'ai le sentiment que cette dernière cause est essentielle.

Et maintenant, que faire? Remarquez que ce que j'ai dit jusqu'à maintenant, le Conseil fédéral le connaît parfaitement. M. Chevallaz en a parlé, M. Brugger en a parlé. Où nous nous séparons, c'est dans les conséquences qu'il faut tirer du diagnostic.

Je laisse de côté quelques moyens inconcevables ou impossibles. La dévaluation du franc suisse? Inconcevable pour une monnaie qui flotte. L'établissement de deux cours, cours financier, cours commercial? L'écart serait trop grand, aucune chance qu'il soit respecté. La combinaison d'une taxe à l'importation et d'un subside à l'exportation, qui devrait produire le même effet que la baisse du franc suisse? Elle aussi se heurte à de graves objections. D'abord, je crois qu'elle serait contraire à nos engagements internationaux. Ensuite, la taxe se ferait sentir sur le prix de vente bien davantage que la baisse du cours. Enfin, vous ne saurez jamais comment répartir les subsides; vous ne saurez pas distinguer les difficultés qui sont dues à une mauvaise gestion de celles qui sont dues à la valeur du franc. J'ajoute encore qu'un subventionnement des exportations qui ne serait accompagné d'aucune recette nouvelle se heurterait à la situation financière de notre Etat.

J'en viens maintenant à des moyens plus appropriés, ceux que le Conseil fédéral utilise ou se propose d'utiliser.

Premièrement, le retour à une relation presque fixe avec certaines monnaies, telles que le mark, le florin, la couronne. A quoi nous répondons: Oui, mais pas à n'importe quel prix. Pas au taux moyen de 1 mark pour 1 franc, comme on l'a suggéré il y a quinze jours à peine. Ce serait institutionnaliser notre débâcle.

Deuxième moyen: l'achat de dollars. Mesure juste, mais inopérante, tant qu'elle ne sera pas complétée. Vous avez vu ce qui s'est passé en janvier. Cela ne sert à rien d'acheter du dollar, lorsque la vente du franc suisse est libre. On gagne péniblement quelques points, qui sont perdus la semaine suivante.

Enfin, la défense du franc suisse contre la demande extérieure. Et là, nous arrivons au problème de l'intérêt négatif. Qu'est-ce que c'est que cet intérêt négatif? C'est une hache. Elle est pesante, elle est acérée, mais elle a un défaut, c'est qu'elle tombe toujours à côté de la bûche. C'est le secret de polichinelle, il est facile de tourner la règle. Il suffit d'avoir des intermédiaires, des avocats, des notaires, des fiduciaires. M. Felber le disait très justement tout à l'heure. La *Handelsblatt* de Düsseldorf, dans une livraison très récente, se faisait un malin plaisir d'énumérer toutes les manières de tourner l'ordonnance, qu'elle comparait d'ailleurs à un fromage. Eh bien, c'est là qu'il faut aller jusqu'au bout de notre pensée, c'est là qu'il faut essayer de boucher les trous.

Nous demandons ceci: D'abord interdire carrément, pendant un certain temps, l'acquisition de titres suisses avec des monnaies étrangères, quand elle a la nature d'un placement. Ensuite, commencer à nous occuper sérieusement des intermédiaires qui résident en Suisse et leur demander d'où proviennent les fonds qu'ils veulent changer contre des francs suisses.

Vous pouvez appeler cette mesure une sorte de contrôle des changes. On dit cela pour faire peur. On a toujours peur des mots en Suisse, on ferait mieux de les examiner froidement. Je suis convaincu que le contrôle des changes ne serait pas la lourde opération qu'on décrit. A dire d'expert, il suffirait de 400 ou 500 contrôleurs dans les banques. Et, si les banques ne voulaient pas se charger de ce travail, le Conseil fédéral pourrait décréter que tous les achats se feront par l'intermédiaire exclusif de la Banque nationale.

Mais je laisse la technique aux techniciens et je conclus par une réflexion politique.

Il y a deux conflits d'intérêts qui sont clairs dans cette affaire: un conflit entre l'industrie d'exportation et les consommateurs, un conflit entre l'industrie d'exportation et les banques.

En ce qui concerne le premier conflit, on ferait mieux de demander franchement au grand public: Que préférez-vous, payer votre combustible plus cher ou avoir du chômage? La réponse ne serait guère douteuse.

J'en viens maintenant au deuxième conflit d'intérêts, entre l'industrie d'exportation et la banque.

J'ai une certaine estime pour notre système bancaire. Quand j'y pense, je n'éprouve pas cette sainte colère qui s'empare de certains de mes collègues. Je reconnais volontiers qu'on lui doit beaucoup pour notre balance commerciale et pour notre prospérité. Mais, aujourd'hui, je commence à croire que les égards qu'il revendique ne sont plus conformes aux intérêts vitaux de notre économie et peut-être même à ceux de notre régime politique.

Entre l'industrie et la banque, entre le plein emploi et la célébrité financière, entre la paix sociale et la liberté économique de quelques citoyens, il faudra faire un choix.

J'espère que le gouvernement se décidera bientôt.

Salzmann: Karl Marx hat nicht recht, aber er bekommt recht. Die «Zerstörung des Geldwertes» – nach Lenin das sicherste Mittel zur Zerstörung der «kapitalistischen Demokratie» – ist weltweit in vollem Gang. Der «Konzentrationsprozess in der Wirtschaft» – die nationalen und übernationalen Monopole – ersetzen mehr und mehr Markt durch Macht. Arbeitslosigkeit könnte in naher Zukunft auch bei uns klassenkampfähnliche Auseinandersetzungen bringen.

Zieht man die Situation in den Elendsgebieten der Entwicklungsländer mit in Betracht, worüber wir hier zu Beginn der dritten Sessionswoche eine ausgedehnte Debatte hatten, so kann man sogar an der Marx'schen Verelendungstheorie Elemente einer richtigen Diagnose entdecken – und zwar nicht national, sondern international.

Ich betrachte diesen Hinweis auf den Verfasser des «Kommunistischen Manifests» deshalb als zum Thema gehörend, weil eine wirksame Konjunkturpolitik, die zugleich freiheitlich konzipiert sein müsste, sich als einzige soziale Alternative des Westens gegenüber dem sogenannten «wissenschaftlichen Sozialismus» von Dr. Karl Marx erweisen könnte.

Mit anderen Worten: Die Politik der «Vollbeschäftigung ohne Inflation» muss – im Rahmen der Marktwirtschaft – Erfolg haben, sonst sind wir bald einmal nicht nur mit unserem Konjunkturlatein am Ende, sondern mit der liberalen Demokratie schlechthin. Es geht bei der Ausarbeitung eines konjunkturpolitischen Instrumentariums nicht um den Streitfall des «Ein-bisschen-mehr» oder eines «Ein-bisschen-weniger-Dirigismus», nicht um ein Problem der «Quantität», sondern der Qualität, das heisst eindeutig um